

de saint Jean de Saint-Facond, 2o du dim., 3o des saints Basilide et comp. Mm.

**Note.** — On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (jeudi, le 15), mais on doit s'efforcer de le faire.

### TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 18 juin

La solennité des titulaires non privilégiés qui se rencontrent, cette année, entre le 5 juin et le 9 juillet, n'aura lieu que le 9 juillet, si l'église n'est pas consacrée, ou le 16 juillet (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 23), si l'église est consacrée.

Comme la solennité de ce jour est privilégiée contre toute autre messe, à l'instar de la fête elle-même, (Rubr. génér. du brév., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, lui préférer la messe d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754).

**Diocèse de Montréal.** — Du 15 juin, saint Sacrement (Dominion Bridge).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 15 juin, saint Sacrement (Howick).

J. S.

### CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 12 mai 1911.

**L**A Chambre italienne s'est réunie et a commencé par discuter les budgets, l'année financière se clot en Italie au 1er juillet, et il faut que les budgets soient votés pour cette date. On a commencé par celui de l'agriculture, et tout de suite une question qui intéresse au plus haut point les associations agraires catholiques s'est posée. Ces associations, éminemment agraires, mais qui sont confessionnelles par leurs membres qui doivent être catholiques, peuvent-elles être représentées dans le Conseil Supérieur du Travail ?

La thèse  
Conseil s  
représent  
économiq  
ce droit c  
les organ  
de cette r  
sionnel. I  
mais les  
des cathol  
vailleurs s  
sionnel off  
socialiste  
les journal  
faire triom  
veulent au  
surer un fe  
refuser au  
exclusif de  
pareille thè  
orie jacobin  
pour les soc  
— Il faut  
la Chambre  
partiale, n'a  
Longinotti  
jour la tyran  
déjà, alors q  
de leurs pré  
romain était